Test merule présence du futur acheteur

Par Jeanne37

Bonjour,

Un proche a récemment signé un compromis de vente avec un particulier afin de vendre sa maison. Ce particulier a demandé à faire faire un test pour détecter des mérules dans la maison, ce qui va être fait. En revanche il exige d'être présent pendant toute la durée du processus dans la maison. Est-il en droit d'exiger cela? Mon proche peut-il lui refuser l'entrée à la maison pendant ce test?

Merci par avance !

Par ESP

Bonjour
Rien n'empêche le futur propriétaire de vouloir être présent. Les acquéreurs ont toujours besoin d'être rassurés. A lui de tirer les conséquences d'un refus.